



Académie internationale d'Héraldique

Présidence : Robert D. WATT, 1-249 West 16th Street North Vancouver, B.C. V7M 1T7 CANADA - president@aih-1949.com

Secrétariat général : Nicolas VERNOT, 44 Rue Chateaufort, 95 220 HERBLAY – FRANCE – secrtaire@aih-1949.com

Circulaire n° 184 - octobre 2017

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Copenhague, 11 novembre 2017

L'assemblée générale statutaire de l'A.I.H. se réunira le **samedi 11 novembre 2017 à 16 h 30** au palais royal de Christian VIII, Amalienborg, Copenhague (Danemark), dans le cadre du XXe Colloque de l'Académie internationale d'héraldique. Son ordre du jour est fixé comme suit :

1. Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour.
2. Minute de silence à la mémoire des académiciens et membres associés disparus.
3. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale tenue le 11 août 2016 à Glasgow.
4. Allocution du président.
5. Rapport du secrétaire général, incluant en particulier les points suivants :
 - état des lieux par rapport au plan quinquennal adopté l'an dernier ;
 - état d'avancement de la traduction du site Internet ;
 - bilan des actes des congrès et colloques non encore parus (et notamment celui de Verviers) ;
 - rapport du bibliothécaire en son absence.
6. Rapport du trésorier : état des comptes ; mise en place du paiement électronique des cotisations par Paypal.
7. Rapport du secrétaire à la bibliographie.
8. Rapports du secrétaire au site Internet.
9. Compte-rendu de la Commission éducation (en direction des étudiants et du jeune public).

10. Propositions d'admissions de nouveaux membres associés.

11. Propositions de nominations d'académiciens.

12. Élection au bureau (un siège de conseiller à pourvoir).

Le mandat de conseiller détenu par Luc Duerloo arrive à expiration. Luc Duerloo est candidat à sa succession. Tout autre académicien désireux de proposer sa candidature est invité à se faire connaître auprès du secrétaire général.

13. Futurs congrès et colloques :

- 2018 : Arras
- 2019 ?

14. Questions diverses et clôture de l'assemblée générale.

Mesdames et Messieurs les académiciens qui ne sont pas en mesure d'assister à cette assemblée générale sont priés de s'y faire représenter au moyen du « pouvoir » ci-dessous. Ce document dûment complété doit être adressé à un autre académicien participant à l'assemblée ou bien, en blanc, au Président ou au Secrétaire général, à l'adresse indiquée à l'en-tête.

ACADÉMIE INTERNATIONALE D'HÉRALDIQUE

Assemblée générale, 11 novembre 2017

Pouvoir d'un académicien

Je, soussigné(e)

donne pouvoir à

de me représenter lors de l'assemblée générale du 11 novembre 2017 à Copenhague.

À, le 2017.

(Écrire « *Bon pour pouvoir* » et signer)